



Le mot du maire

Pour ce premier numéro de l'année de votre Pisieu Infos, vous trouverez ci-dessous le discours que M. le Maire a prononcé le samedi 4 janvier 2025 lors de la présentation des vœux de la municipalité.

Mesdames, Messieurs, chers Pisillards,
J'aimerais, au nom du Conseil Municipal, vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025.

Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements, personnels et professionnels!

Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, notamment pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés!

De manière plus générale, je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit guidée par les valeurs qui devraient toujours nous animer collectivement: celles de la solidarité, de la fraternité et du partage.

Je formule également des vœux de réussite pour vos projets, personnels ou professionnels.

Sur le plan national, l'année 2024 aura été marquée par une instabilité politique particulièrement impactante pour la gestion de notre pays, mais aussi sur le moral des Français: une dissolution de l'Assemblée nationale comprise par personne, un résultat des élections législatives qui montre une forte montée des extrêmes, un nouveau gouvernement attendu pendant plus de 2 mois et qui ne tiendra que trois mois.

Les débats plus qu'animés, à la limite de la correction et du soutenable à l'Assemblée nationale; comment motiver les citoyens que nous sommes à croire en nos institutions et en la politique, pourtant si importante pour notre démocratie?

J'espère que le gouvernement nouvellement nommé apportera la stabilité et l'apaisement attendu, indispensable pour la bonne marche de notre pays.

La situation internationale est toujours aussi préoccupante avec la guerre en Ukraine dont l'issue est toujours aussi incertaine, et la situation au Moyen-Orient, particulièrement instable, qui engendre aussi de fortes inquiétudes et angoisses, auprès de certains de nos concitoyens.

Heureusement, dans notre village, l'actualité semble un peu épargnée de ces tumultes.

.../...

La Mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Possibilité de rendez- vous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

Permanence du Maire : Vendredi de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97
courriel:

mairie.pisieu@entre-
bievreethone.fr

Site web:
www.pisieu.fr

Attention:

Mairie fermée le
07 mars 2025
M. le Maire ne
tiendra pas de
permanence ce
jour là.





Le mot du maire

Notre chantier Bellevue, qui a débuté au premier trimestre, a parfaitement évolué et suivi son cours comme prévu. Le gros œuvre est maintenant achevé et l'on commence à prendre connaissance des contours du projet.

La Maison d'Accueil Maternelle est composée d'un espace d'accueil pour les parents, d'une grande surface d'évolution, de deux dortoirs, de sanitaires adaptés, et d'une cuisine pour une surface totale de 160 m². Le système de chauffage sera une pompe à chaleur air/eau particulièrement efficace et économique. Des panneaux photovoltaïques fonctionnant en autoconsommation permettront de réduire la facture d'électricité.

Ce projet répond à plusieurs enjeux :

- ◆ Mettre à disposition des assistantes maternelles du village un local prévu et sécurisé pour l'accueil des enfants dès le plus jeune âge.
- ◆ Maintenir les effectifs de l'école.
- ◆ Dynamiser le centre village

L'équipe d'assistantes maternelles qui évoluera dans ce nouveau bâtiment est prête et elles attendent avec impatience de pouvoir exercer leur métier dans ces lieux parfaitement aménagés pour les enfants. L'activité débutera au plus tard après les vacances d'été.

Côté rénovation de la maison communale, là aussi le chantier est bien avancé. Le gros œuvre est terminé, et la réhabilitation intérieure avance à un rythme soutenu. Les trois appartements seront disponibles à la location au deuxième semestre de cette année.

Je tiens à remercier ce soir notre architecte, Guillaume Emptoz pour son efficacité et sa rigueur pour le suivi de ce chantier.

Vous pourrez prendre connaissance en image du projet définitif sur les planches qui sont présentées ce soir. Le tableau de financement est aussi présenté.

.../...

Plan de financement prévisionnel de l'opération BELLEVUE : MAM + RENOVATION ET CREATION DE LOGEMENTS

Nature des dépenses	MAM	LOGEMENTS	EXTERIEURS	DESAMIANTAGE	TOTAL
HONORAIRES (HT)	46 686.29 €	47 352.18 €			94 038.47 €
TVA 20%	9 337.25 €	9 470.43 €			18 807.68 €
HONORAIRES (TTC)	56 023.55 €	56 822.61 €			112 846.16 €
TRAVAUX (HT)	452 547.41 €	460 332.05 €	19 027.85 €	10 000.00 €	941 907.31 €
TVA 20%	90 509.48 €	8 035.48 €	3 805.57 €		102 350.53 €
TVA à 10%		32 108.53 €		1 000.00 €	33 108.53 €
TVA 5.5 %		5 030.01 €			5 030.01 €
TRAVAUX COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (TTC)	543 056.89 €	505 506.07 €	22 833.42 €	11 000.00 €	1 082 396.38 €
COÛT TOTAL HONORAIRES + TRAVAUX (HT MAM + TTC Logts)	499 233.70 €	562 328.68 €	19 027.85 €	11 000.00 €	1 091 590.23 €
Nature des recettes	MAM / Montant	LGTS / Montant			TOTAL
Aides Publiques					
DETR (ETAT)	110 000.00 €				110 000.00 €
FONDS VERT (ETAT)		130 697.67 €			130 697.67 €
REGION Auvergne-Rhône-Alpes	100 000.00 €	80 000.00 €			100 000.00 €
DEPARTEMENT de l'Isère	138 675.00 €	38 000.00 €			174 675.00 €
CC EBER		100 000.00 €			100 000.00 €
TE38		11 920.19 €			11 920.19 €
Sous-total aides publiques	348 675.00 €	278 617.86 €			627 292.86 €
Taux aides publiques sur coût prévisionnel total HT	69%	50%			60%
Reste à financer pour la commune	150 558.70 €	123 710.82 €	19 027.85 €	11 000.00 €	304 297.37 €
Part de la collectivité					
Fonds propres	30 038.70 €	136 230.82 €	19 027.85 €	11 000.00 €	196 297.37 €
Emprunt	120 520.00 €	147 480.00 €			268 000.00 €
Crédit bail ou autres					
Sous-total collectivité	150 558.70 €	283 710.82 €	19 027.85 €	11 000.00 €	464 297.37 €
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES	499 233.70 €	562 328.68 €			1 091 590.23 €

Somme accordée par principe mais remise en question par la Région



Le mot du maire

Je remercie ce soir nos partenaires pour les aides publiques accordées pour le projet::

- ◆ L'Etat via la DETR (Dotation d'Équipement Des Territoires Ruraux) pour la MAM et le fond vert pour la rénovation.
- ◆ La Région pour le MAM.
- ◆ Le Département pour la MAM et la rénovation.
- ◆ Notre Communauté de Communes EBER (Entre Bièvre et Rhône) via le fond de concours,
- ◆ Le Territoire d'Énergie 38 (TE 38) pour la rénovation des logements.

Par contre, c'est avec une certaine frustration, que l'on a appris par les services de la Région que la subvention de 80.000€, qui avait été annoncée en 2024 et qui devait être notifiée en 2025, est remise en cause avec la nouvelle gouvernance. J'ai néanmoins obtenu l'engagement de Monsieur Yannick Neuder pour trouver une solution de compensation.

Je tiens à remercier ce soir notre secrétaire, Maryline pour le montage fastidieux de ces dossiers, ainsi que Cédric pour le dossier « fond vert »

Un emprunt de 268 000 euros a été souscrit auprès de la caisse d'épargne. Il sera totalement remboursé en 2035. Le montant des loyers perçus couvrira les échéances du financement.



Concernant notre intercommunalité EBER, qui rassemble les 37 communes, un nouveau service de transport a vu le jour en 2024, une liaison par bus relie Beaurepaire au Péage de Roussillon plusieurs fois par jour. Un service de transport à la demande est aussi effectif soit directement à votre porte, soit à l'arrêt de car sur le parking de la salle des fêtes, à titre expérimental pour l'instant.

.../...



Le mot du maire

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal avance afin d'être approuvé avant la fin du mandat municipal en mars 2026. Nous avons une vision de plus en plus précise des cartes communales et cartes d'aléas. Comme nous l'avons déjà annoncé à de nombreuses reprises, les surfaces constructibles vont se concentrer de plus en plus dans le bourg.

La carte des aléas qui nous a été présentée, intègre de nouvelles contraintes d'aléas faibles de glissements, notamment dans le village. Avec Cédric Dejoint, adjoint à l'urbanisme, nous avons demandé de préciser au maximum ce document. Si les règles d'urbanisme protègent, elles ne doivent pas être trop restrictives non plus.

Concernant la gestion des voiries intercommunales, nous sommes toujours en attente de l'évolution du périmètre, nous avons fait des propositions raisonnables, et nous souhaitons qu'elles soient validées au plus tôt.

Le programme d'entretien et de rénovation de nos voiries communales s'est poursuivi en 2024 comme prévu, notamment en ce qui concerne les réparations consécutives aux dégâts des inondations de 2023.

Pour donner suite à la consultation, le chemin des jardins sera bien rénové mais restera piétonnier et sera ponctuellement ouvert à la circulation automobile en cas de nécessité.

Au carrefour de la croix, la commune va acquérir la portion de parcelle nord-ouest, et couper les chênes afin de sécuriser l'abris bus et la voirie.

La communication est essentielle dans la vie d'une commune. Nous avons bien conscience que nous vivons dans un monde en mouvement, où les nouvelles technologies ont la capacité de rapprocher les citoyens et d'accélérer le partage de l'information.

Je sais que vous lisez avec beaucoup d'attention notre « Pisieu infos » trimestriel qui est le fruit du travail de la commission communication.

Je sais aussi que vous êtes déjà très nombreux sur nos supports numériques d'informations que sont notre site Internet ou notre page Facebook et l'application « Panneau Pocket ». Cette application facilite l'accès à l'information essentielle, directement depuis son smartphone et surtout donne la possibilité à nos associations d'annoncer gratuitement leurs manifestations.

L'éducation de nos enfants constitue une priorité de l'action municipale et nous ne relâcherons pas nos efforts dans la mesure de nos moyens, pour offrir les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Au-delà du socle éducatif, il appartient à la commune d'offrir des lieux et des conditions d'accueil les plus efficaces possibles.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, nous avons étendu l'accueil de la garderie jusqu'à 18h30. Il nous a semblé important d'accéder à cette demande de parents qui travaillent loin de Pisieu, afin de conserver une attractivité de service.

Les repas de midi sont servis en deux étapes, ce qui permet de mieux s'occuper individuellement de chaque enfant et de retrouver plus de calme pendant ce temps de déjeuner.



Le mot du maire

Toujours dans le cadre de la jeunesse, Pisieu a, depuis cette dernière année, son conseil municipal des jeunes. Ils sont présents parmi nous ce soir et je les remercie pour cet engagement. C'est une équipe motivée, qui nous a déjà présenté un spectacle de qualité lors du repas des aînés début décembre. Sous l'encadrement de Murielle, Manon, Jean-Baptiste et Catherine qui est à l'origine du projet, nos jeunes conseillers préparent déjà d'autres manifestations, la prochaine étant une soirée jeux le 28 février à 19h00. Et surtout, un voyage de deux jours à Paris, programmé au mois d'octobre, où ils pourront visiter l'Assemblée nationale et ensuite la capitale. Je leur adresse toutes mes félicitations.

Je finirai mon intervention sur la note la plus positive de l'année pour notre village. Comme vous le savez tous, notre auberge a réouvert en mars dernier, et c'est une véritable réussite. Je tiens à féliciter ce soir Laurence et Jonas, mais plus généralement la famille Fragnoud pour leur travail au sein de ce restaurant communal.

L'accueil y est chaleureux, ils sont toujours disponibles pour leurs clients, les repas sont un régal, copieux et variés et nous n'avons pas de doute sur la gestion sérieuse de l'entreprise.

Bravo pour cette double performance, de développement de votre activité, et de reconversion réussie.

Je terminerai ce message en remerciant nos employés communaux pour leur implication et leur dynamisme, ils participent chaque jour au bon fonctionnement de notre village.

Ces remerciements s'adressent aussi aux bénévoles qui apportent spontanément leurs services pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

J'associe aussi à ces remerciements mes adjoints, et l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'entoure, qui pour la plupart, travaillent bénévolement au service de la commune et répondent toujours présents lorsqu'il faut mettre la main à la pâte.

Je citerai en exemple :

- l'abattage de sapins devant la salle des fêtes, fait par les élus,
- l'ébranchage des mûriers dans la cour de la salle des fêtes, par les élus
- et surtout, l'installation des nouvelles illuminations, faite chaque année par les élus.

Je remercie à nouveau, les services de l'Etat, de la Région, du Département et de l'intercommunalité EBER pour leur soutien financier sans quoi nous ne pourrions porter des projets ambitieux et nécessaires à la vie quotidienne dans nos communes rurales.

Au nom du conseil municipal de Pisieu, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je vous souhaite une année positive et la plus apaisée possible.

Bonne année 2025 !





VIE CITOYENNE

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE



En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). Le 11 novembre dernier à Pisieu, ce devoir de mémoire était accompli avec beaucoup de respect.

Au côté du maire et de son équipe municipale, les membres du Conseil Municipal des Jeunes étaient présents, accompagnés d'autres pisillards, et tous ont participé très dignement à cet hommage citoyen. Notre porte-drapeau, Maurice Robin, ancien combattant d'Algérie, était également fidèle au poste.



Prochaine cérémonie commémorative le 08 mai (armistice de 1945). Nous espérons y voir encore plus de participants pour témoigner de notre reconnaissance envers nos héros et de notre engagement pour les valeurs républicaines et démocratiques.

RECENSEMENT CITOYEN

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué.e à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le **Parcours Citoyenneté** et qui vous permet :

- ♦ d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**,
- ♦ d'être inscrit **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** ou une **attestation provisoire "en instance de convocation"** (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, **permis de conduire** et de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Le recensement citoyen s'effectue à la mairie de votre domicile. Il suffit de vous présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique (sauf pour les jeunes s'étant fait recenser à 16 ans et n'ayant pas déménagé) mais nécessite une démarche de votre part.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant à la mairie ou en vous connectant à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



VIE COMMUNALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de Pisieu

Le CCAS de Pisieu intervient dans de nombreux domaines:

- Prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement mensuel au service téléalarme pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA et visite mensuelle des abonnés pour s'assurer que le service fonctionne correctement.
- Attribution d'une aide de 30 € par an et par enfant jusqu'à 16 ans, pour les séjours scolaires ou extrascolaires, ou pour les vacances.
- Repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou distribution de colis pour ceux ne pouvant y participer pour des raisons de santé.
- Aides exceptionnelles en cas de difficultés familiales ou financières (alimentation, chauffage,...) après étude d'un dossier de demande d'aide (disponible en mairie)

Pour financer ces missions, les membres du CCAS organisent régulièrement des manifestations qui rassemblent à chaque fois beaucoup de personnes. Nous vous remercions pour votre participation et votre générosité. Et, nous remercions les bénévoles du CCAS pour le temps et l'énergie passés, toujours dans la bonne humeur.

Vente de charcuteries

Le 05 janvier dernier, une vente de charcuterie a été organisée.

Ce sont plus de 200 kilos de porc qui ont été transformés en saucissons, saucisses, pâtés de foie, pâtés de tête et roulés de poitrine.



Repas des Aînés du CCAS

Le 07 décembre dernier, nos habitants de plus de 65 ans ont pu se réunir autour d'un bon repas de Noël pour le traditionnel repas des Aînés offert par le CCAS et préparé par Laurence et Jonas de l'Auberge de Pisieu. Le service était assuré par les membres bénévoles du CCAS. A l'animation: Mickaël André, Jean-Michel Combalot et Sandrine Chambraud. Les enfants du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont présenté un beau spectacle. L'ambiance était conviviale et chaleureuse et les chanteurs pisillards ont également donné de la voix pour le plaisir de toutes et tous.

Merci à toutes et tous pour votre bonne humeur et rendez-vous à l'année prochaine!
 Merci aux élèves de l'école maternelle pour les décorations colorées qui ont ajouté encore plus de chaleur et de gaieté à cette belle journée!





REGROUPEMENT PERISCOLAIRE INTERCOMMUNAL



Spectacle de Noël

Le sou des écoles a offert aux élèves de maternelle et à la classe de GS/CP un magnifique spectacle intitulé Neige par la compagnie La Rayonne

Les enfants et les adultes de l'équipe pédagogiques ont été enchantés de ce moment poétique et lumineux.

Quelques jours plus tard le Père Noël est venu rendre visite aux enfants avec un petit sac de chocolats pour chacun.

Merci au Sou des Ecoles pour ces beaux cadeaux!

Projet école et cinéma

Cette année l'école maternelle participera une fois encore au projet Ecole et Cinéma. La première séance aura lieu au cinéma l'Oron le lundi 20 janvier 2025.

Nous pourrons découvrir le film « Petites casseroles » composé de 5 courts métrages autour de l'enfance et son quotidien, Les GS iront voir un second film le 7 avril « Le kid » et une troisième séance sera organisée le vendredi 9 mai pour l'ensemble de l'école avec le film « les contes de la Mère Poule ».

Ces séances seront financées par EBER pour le Transport et par le Sou des Ecoles pour les places de Cinéma. Merci à eux.

Inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2022

Quand? Du lundi 10 février 2025 au vendredi 21 mars 2025

Comment procéder ?

1. Les parents doivent demander l'autorisation d'inscription du Maire

♦ La demande se fait au secrétariat de mairie de Pisieu (enfants habitant à Pisieu) en se présentant avec le livret de famille et un justificatif de domicile

♦ L'autorisation signée par le maire sera envoyée directement par mail à l'école.

2. Les parents doivent ensuite contacter l'école par mail ce.0380857a@ac-grenoble.fr pour recevoir le dossier école ou par téléphone au 06 71 32 23 82 ou au 04 74 84 51 80.

Un RDV sera alors donné avec la directrice (se présenter avec le livret de famille et le carnet de santé lors du RDV). Il faut prévoir environ 30 minutes. La présence de votre enfant n'est pas obligatoire.

Jours et heures de RDV possibles à l'école:

♦ **En journée** : Mardi 18 février 2025 ou mardi 18 mars 2025, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

♦ **Après la classe** du lundi 10 février au vendredi 21 mars de 11h30 à 12h15 de 16h45 à 17h15 tous les jours sauf le mardi

Journée « Non au harcèlement » à l'école primaire de Revel-Tourdan

Le jeudi 7 novembre, l'école de Revel-Tourdan a participé à la journée « Non au Harcèlement » Cette journée de sensibilisation a permis de travailler sur la prévention et les actions à mener en cas de harcèlement. Chaque classe a mené des ateliers adaptés à l'âge des élèves (visionnage de vidéos, débats, sketchs, questionnaires, affiches). Un « dress code » a été proposé à tous les élèves, enseignants et personnel de l'école (AESH, ATSEM, personnel communal) : tout le monde était invité à porter un haut bleu pour cette journée.

L'après-midi, une photo collective a été prise pour montrer notre engagement à lutter contre le harcèlement à l'école.





VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB D'OR

Du 12 au 16 octobre 22 adhérents ont pu profiter d'un voyage en Corse, malgré un temps mitigé, ceux-ci ont découvert de nombreux paysages, quelques beaux sites dont la pierre percée en forme de cœur et beaucoup d'autres choses. La bonne humeur régnait au sein du groupe.



Le 28 novembre 61 personnes ont dégusté une choucroute cuisinée par nos aubergistes.

Nous avons profité de cette journée pour fêter les anniversaires de 18 de nos adhérents de 70 à 99 ans.

Le 26 décembre Noël étant passé nous avons tout de même dégusté les traditionnelles bûches accompagnées de gourmandises et de pétillant.



Malheureusement une terrible nouvelle a entaché cette fin d'année. Un fidèle adhérent, notre ami Pierre Rivollet, s'en est allé sur la pointe des pieds, laissant un grand vide pour toute sa famille et pour le Club. Une foule nombreuse l'a accompagné en ce début d'année.

SOU DES ECOLES PISIEU REVEL-TOURDAN



L'équipe du sou, vous présente ses meilleurs vœux 2025.

Le début d'année scolaire, a démarré avec un super bal d'halloween, de belles ventes de chocolats, sapins de Noël et d'agrumes; suivi d'un magnifique marché de Noël.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre présence, votre investissement, votre soutien et votre participation. Grâce à vous qui répondez présent, les enfants de l'école maternelle et primaire bénéficient de sorties pédagogiques (comme le cinéma, piscine, musée), ou encore d'un spectacle de Noël et de friandises, sans reste à charge pour les parents.

Merci aux mairies et aux associations des communes qui nous aident également.

Voici le programme de nos manifestations à venir :

- ◆ Vendredi 21 février : PIZZA (flyer à venir)
- ◆ Dimanche 16 mars : CARNAVAL (sur le petit marché de REVEL-TOURDAN - flyer à venir)
- ◆ Lundi 21 avril : PÂQUES (Chasse aux œufs)
- ◆ Samedi 21 juin : FETE DES ECOLES

NOUS COMPTONS SUR VOUS ET NOUS VOUS SOUHAITONS UNE MAGNIFIQUE ANNÉE 2025.
Pour nous joindre : sde.pisieurevel@gmail.com ou Adeline au 06.99.24.48.58 ou Aurélie 07.70.46.54.04

Ensemble, nous offrirons à nos enfants des expériences inoubliables !

PISIEU RENOV EGLISE

Une messe sera célébrée le 1er Février 2025 à 18h30.





VIE ASSOCIATIVE

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

Rappel du fonctionnement de l'Association

Les activités de l'Association Loisirs de Pisieu ont lieu salle des Mûriers, de la façon suivante :

- Le lundi de 14 h à 17 h pour les loisirs créatifs
- Le mardi de 14 h à 17 h pour l'activité peinture

Suivant un fonctionnement bien établi maintenant, les activités reposent sur le travail commun, source d'émulation, de dynamisme et de créativité, avec des échanges de savoir-faire. L'association se veut un lieu de rencontre, dans une ambiance conviviale.

Rappel d'exemples de loisirs créatifs du lundi (donnant lieu à des échanges de savoir-faire)

- Activités de carterie, de mosaïque, de tricot, confection de boîtes en carton, bijoux fantaisie, échange de recettes de cuisine, et toute activité souhaitée ou initiée par les adhérent(e)s.
- Participation au marché de créateurs avec les objets réalisés sur l'atelier



Et pour l'activité peinture/dessin du mardi

- Réalisation libre de tableaux à l'acrylique, à l'huile, d'aquarelles, dessins au fusain, pastels, peinture sur galets.....
- Possibilité de stages avec des peintres professionnels sur un thème défini : pastel, art abstrait, technique de l'acrylique.....

Les personnes souhaitant nous rejoindre et participer aux activités, peuvent s'inscrire à tout moment, au tarif de 20 euros la saison (de septembre à juin), en venant Salle des Mûriers les lundis et mardis après-midi, ou en téléphonant au 06 72 60 86 69

Actualités

Les activités peinture et loisirs créatifs ont repris le 7 janvier 2025. L'année 2024 s'est terminée par un repas pris en commun le 17 décembre.

Ces moments sont à privilégier car ils sont source d'échanges et d'amitié.





VIE ASSOCIATIVE

ACCA « La Bécasse de Pisieu »



2025, une saison convenable...

Si la première partie de la saison a été très moyenne, la réussite a ensuite plus souri aux bécassiers ainsi qu'aux chasseurs de grand gibier : les sangliers ont été plus présents sur le territoire et le plan chevreuil réalisé. Ainsi chasseurs et agriculteurs ont pu être servis.

Le repas « convivialité » du dimanche 16 février sera plutôt à base de chevreuil.

Rendez-vous, pour les festivités...

Les animations effectuées en 2024 ayant connu un franc succès, elles sont intégralement reconduites courant février 2025. A savoir :

- **« La matinée gourmande »** le dimanche 2 février (réservations recommandées avant le 25 janvier, comme indiqué sur le tract joint.)

- Suivra un gros week-end souriant, deux semaines plus tard, avec :

♦ **« La journée « Découverte de la chasse »** (samedi 15 février), invitation amicale lancée aux non chasseurs pour mieux connaître divers modes de chasse :

- Chasse en battue sur renard (avec des chiens courants),

- Chasse à la bécasse, avec des chiens d'arrêt,

- Recherche au sang (simulée) sur grand gibier blessé,

- Présentation de la chasse à l'arc,

- Nos amis fauconniers seront au rendez-vous... avec la participation de la fédération départementale des chasseurs de l'Isère.

N'hésitez pas à venir, à en parler autour de vous... et pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire auprès de responsables.

♦ Le lendemain, dimanche 16 février, **« Repas « convivialité », ouvert à tous »**.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite une bonne année 2025.



Souvenirs de la journée « Découverte de la Chasse » de 2024

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Petit retour sur cette fin d'année 2024 bien chargée, à commencer par notre soirée café théâtre avec la troupe «Des renards en scène» le samedi 26 octobre. Beaucoup sont venus passer un bon moment et déguster les planches confectionnées par nos soins. Humour et fou rire étaient au rendez-vous pour cette soirée orchestrée par cette sympathique troupe d'Assieu.



C'est avec plaisir que nous avons retrouvé l'ensemble des bénévoles qui nous soutiennent toute l'année, lors de nos diverses manifestations, pour partager un repas à l'Auberge de Pisieu le samedi 23 novembre.



Puis comme chaque année a eu lieu notre vente de tripes le dimanche 24 novembre. Encore un succès, un grand merci à nos cuistots qui répondent toujours présents.



Le 6 décembre a eu lieu notre soirée illuminations et marché de producteurs locaux.

Au programme: retraite aux flambeaux accompagnée de nos mascottes (Stitch et Olaf), spectacle de feu, sans oublier notre traditionnel vin chaud, ainsi que l'Auberge de Pisieu et l'association «L'Envie de grandir» qui nous ont régalié.

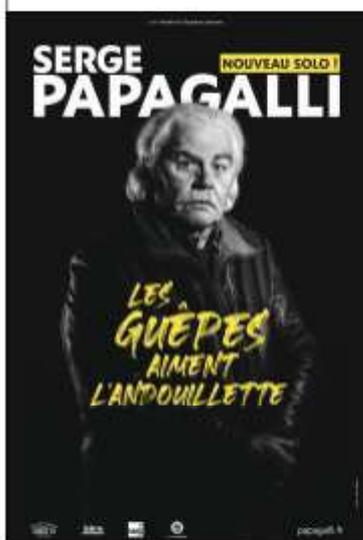
Un très grand nombre de Pisillards et habitants des alentours ont répondu présents. Un beau succès pour cette deuxième année d'illuminations en commun avec la mairie.

Pour finir l'année, nous avons eu le plaisir de retrouver les enfants de nos 2 écoles, autour d'un spectacle de magie. Avec bien sûr l'arrivée exceptionnelle du Père Noël !



Nous vous retrouverons avec grand plaisir le 7 février 2025 pour le spectacle de Serge Papagalli à partir de 20h30 à la salle Lancellier.

Billets en vente à l'Auberge de Pisieu
et au Pouvoir des Fleurs (St Barthélémy)
Tarif: 25€ (20€ pour les - 16 ans)





INFOS COMMUNALES



M. Loïc DAVID

Passionné par la nature et le respect du végétal depuis mon plus jeune âge, c'est naturellement que je me suis dirigé vers des études dans ce domaine.

Diplômé d'un certificat de spécialisation taille et soins aux arbres depuis 2011, j'ai exercé le métier d'arboriste grimpeur dans diverses entreprises pour ensuite créer ma propre structure en 2017.

Installé sur la commune de Pisieu depuis mai 2019.

Que ce soit pour une taille de haie (déduction fiscale possible), travaux d'élagage et d'abattage d'arbres ainsi que du débroussaillage je dispose du matériel nécessaire (broyeur de branches, chargeur, treuil, gyro-broyeur...)

Restant à votre disposition pour toute demande de devis et conseils pour la gestion de vos arbres, vous pouvez me contacter au 06.58.47.53.59 ou par mail lempreinteverte@gmail.com

Proposition d'un habitant

Bonjour à tous,

J'envisage de créer un club de tarot dans notre village qui permettrait aux amateurs de ce jeu de se retrouver les mercredis de 19h00 à 22h00. Aussi, j'aimerais savoir si cela peut vous intéresser ?

Vous pouvez me contacter pour me faire part de votre intérêt au 04/74/84/53/25 ou au 06/49/98/84/60 le portable ne passant par chez moi n'hésitez pas à me laisser vos coordonnées par SMS ou Whatsapp pour que je puisse vous rappeler ou encore par mail mierorene@gmail.com

Rien n'est figé pour ce qui est des horaires, à voir.

Cordialement. M. René Miero

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi par la communauté de communes EBER, une réflexion sur **les anciens bâtiments agricoles (situés en zone inconstructible) pouvant changer de destination** est en cours.

Au vu des délais très contraints, la remontée des habitants est attendue **avant le 31/01/2025 dernier délai**.

Si vous êtes concernés, merci de prendre contact avec la mairie par mail :

mairie.pisieu@entre-bievreethone.fr

Un nouvel agent technique communal

Joachim Marissal assume les fonctions d'agent technique polyvalent depuis décembre 2024.

Les missions de son poste sont variées: entretien des espaces verts, suivi et maintenance des espaces et bâtiments publics et communaux.

Joachim sait déjà faire preuve de la rigueur de travail et d'un sens des responsabilités qui devraient lui permettre d'assumer pleinement ses missions à Pisieu. Nous lui souhaitons plein épanouissement dans son poste.

Vous aurez l'occasion de le croiser dans notre beau village lors de ses activités extérieures ou à l'occasion des locations de salles dont il a la charge des états des lieux. Nous espérons que vos échanges avec lui seront toujours des plus cordiaux possible.



INFOS INTERCOMMUNALES



France SERVICES

Depuis le 3 janvier 2024, les permanences du bus France Services se tiennent en mairie de Beaurepaire, dans les bureaux de permanences et non plus dans le bus, rue de la Guillotière.

Les médiatrices vous aideront pour les démarches administratives des domaines suivants:

- ♦ **État civil** : papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...
- ♦ **Formation, Emploi, Retraite** : accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer la retraite, s'informer sur la formation
- ♦ **Justice** : accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction
- ♦ **Budget** : déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficulté financière ou litige de consommation
- ♦ **Logement, mobilité, courrier** : demande d'allocation logement, changement de situation
- ♦ **Prévention santé** : remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits

Les opérateurs suivants sont représentés car co-acteurs de ce nouveau service: La Poste, Pôle Emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques

Précision: Comme les autres communes, la commune de Pisieu verse une participation à la Communauté de Communes EBER pour permettre que ce **service** soit **GRATUIT pour les habitants** du territoire.

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) d'Entre Bièvre et Rhône a été arrêté lors du conseil communautaire de décembre 2024. Conformément aux obligations légales, une consultation publique est organisée du 8 janvier au 8 février 2025 pour recueillir les avis et suggestions.

Lien vers la consultation: <https://climat.entre-bievreethone.fr/public/contribuez.html>

COMPOSTAGE

Les déchets verts et déchets alimentaires représentent environ 30% du contenu de notre poubelle. Le compostage sert à réduire la production de déchets fermentés cibles (de la cuisine au jardin) et à créer du terreau naturel et gratuit.

Entre Bièvre et Rhône propose l'acquisition d'un composteur en bois ou plastique (selon le stock disponible) de 300 litres. Vous pouvez aussi participer à une formation sur les notions de base du compostage.

Contre une contribution financière de 10 euros (moyens de paiement acceptés : chèque et espèces) et avec un justificatif de domicile, venez chercher votre composteur au service redevance incitative à Beaurepaire, au Pôle de proximité, 28 rue Français.

Pour toute question relative au déchets:

Ambassadeur du tri EBER: 9 rue du 19 Mars 1962, 38556 Saint-Maurice-l'Exil

mail: ambassadeur@entre-bievreethone.fr / Téléphone: 04 74 29 31 15

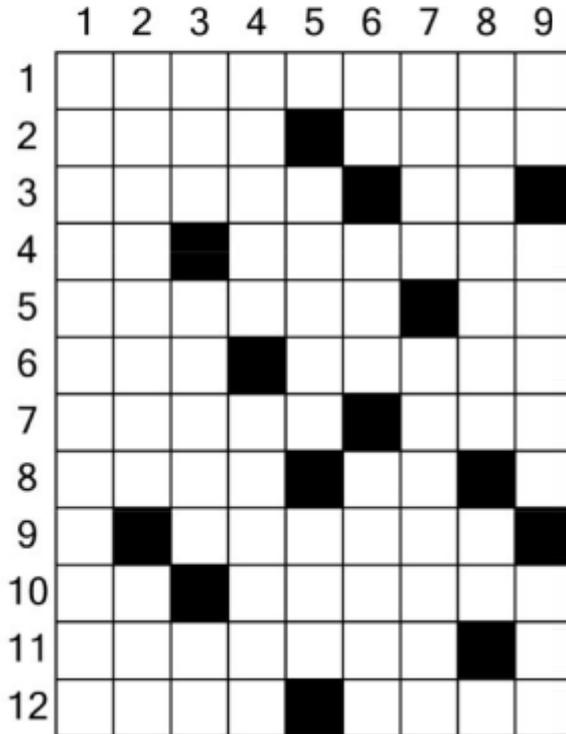
Redevance incitative : Pôle de Proximité EBER, 28 rue Français, 38270 Beaurepaire

mail: ri@entre-bievreethone.fr / Téléphone: 04 74 84 67 29



JEUX D'HIVER et variés

MOTS CROISES



Horizontalement :

- 1 : Picora
- 2 : Monnaie - Succession
- 3 : Trop crédule - Rayonnement
- 4 : En la matière - S'approchera du lit du vent
- 5 : Certifie - Commune française
- 6 : Monnaies - Monarques
- 7 : Refuges - Court
- 8 : Surveillance - Ancienne monnaie
- 9 : Sorte de pâte
- 10 : Sur le calendrier - Animal
- 11 : Filtrée
- 12 : Ville italienne - Cavité

Verticalement :

- 1 : Métier
- 2 : Cours d'eau - Amas
- 3 : Perroquet - Situées - Unité d'énergie
- 4 : Velu - Pays
- 5 : Sortilèges - Genre d'animal
- 6 : Arbre - Ville du Maroc - Maigre
- 7 : Afferme - Stopper
- 8 : Portera - Métal
- 9 : Surdoué - Egalement - Désigné par un vote

Trouve les 7 différences avant de colorier les dessins!



Solution

U	O	R	T	E	T	S	E		12
L	E	E	S	E	I	S	E	I	11
R	E	T	O	L	O	S	T	S	10
E	B	L	E	S	A	B	L	E	9
I	F	R	E	T	F	R	E	T	8
S	R	A	S	S	A	S	I	S	7
S	A	R	S	T	S	A	R	S	6
E	S	S	U	R	E	S	U	R	5
A	L	O	F	E	R	A	L	O	4
U	V	S	N	I	A	I	S	N	3
S	O	I	S	F	O	R	O	F	2
A	P	P	I	L	L	A	P	P	1
	1	2	3	4	5	6	7	8	9

SUDOKU niveau primaire CM

3		5	2	4	7	8	6	
7	4	6		1	9	5		2
1	2		5	3		4	9	7
	8	3	6		1	7	5	9
6	5		9	7	4		8	3
9	7	1		5	8	2		6
2		9	1		5		7	
5	1		7	6	3	9		8
	3	7	4	9		6	1	5



ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES:

- ◆ Khalys JOUTZ, né 1^{er} février 2024, fils de Erika Cabecas et de Aymeric Joutz
- ◆ Andréa BOUVERET CALLEJA, né le 17 août 2024, fils de Jessica Calleja et de Damien Bouveret

MARIAGES:

- ◆ Madame Emeline MILLET et Monsieur Mike GIOVANDITTO se sont mariés le 25 mai 2024
- ◆ Madame Marie-Thérèse NASICA et Monsieur Yves CHORIER se sont mariés le 26 octobre 2024

DECES:

- ◆ Monsieur Jean-Marie LATRECH, décédé le 17 février 2024 à l'âge de 69 ans
- ◆ Monsieur Jean-Paul LAFONT, décédé le 12 mars 2024, à l'âge de 73 ans
- ◆ Monsieur Gilles LAMBERT, décédé le 02 avril 2024, à l'âge de 85 ans
- ◆ Monsieur Arthur CARRAS, décédé le 27 mai 2024, à l'âge de 34 ans
- ◆ Madame Josette CHENAVIER née EFFANTIN, décédée le 09 juillet 2024, à l'âge de 77 ans
- ◆ Monsieur Léon-Joseph BROCHIER, décédé le 12 août 2024, à l'âge de 88 ans
- ◆ Monsieur Olivier MARAIS, décédé le 1er septembre 2024, à l'âge de 52 ans
- ◆ Monsieur André RIVOLLET, décédé le 10 septembre 2024, à l'âge de 86 ans
- ◆ Madame Annie BOURNE, décédée le 07 novembre 2024, à l'âge de 55 ans
- ◆ Monsieur Daniel GRANGER, décédé le 13 décembre 2024, à l'âge de 82 ans
- ◆ Monsieur Pierre RIVOLLET, décédé le 30 décembre 2024, à l'âge de 88 ans

INFOS PRATIQUES

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Les déchèteries ne sont pas accessibles au public 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

ZI, Les Fromentaux, 38270 Beaurepaire / 04 74 84 67 29
Horaires d'ouverture: Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
Fermeture les dimanche et jours fériés

DECHETERIE DE MONTSEVEROUX / Téléphone: 04-74-20-39-16

Route de la Varèze, 38122 Montseveroux / 04 74 29 31 15
Horaires d'ouverture: Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, Mercredi de 14h à 18h, Jeudi de 9h à 12h, Vendredi de 14h à 18h, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermeture les dimanche et jours fériés

DON DU SANG : C'est toute l'année qu'il faut y penser!

En France, chaque année un million de patients soignés grâce au don de sang.
L'E.F.S. (L'Etablissement Français du Sang) souhaiterait que les donateurs se rendent aux collectes ou dans une maison du don, en moyenne, 2 fois par an.

Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé, peut donner son sang.

Prochaines collectes près de chez nous : à Cour et Buis le 10 février et

à Pisieu le 25 Mars (salle Lancellier), dès 16h30.

